

Violences domestiques →

« Une maison pour les pères »

Il est malheureusement beaucoup question dans les médias des violences domestiques, un triste phénomène dont le nombre semble avoir explosé. Dans la presse, on ne parle presque que des femmes victimes. Certes, elles forment environ le 70 % des plaignantes, mais 30 % des cas sont relatifs à des hommes. Nous avons rencontré une connaissance de longue date de la FSFP qui peut nous en dire plus à ce sujet.

Texte : Jean-Daniel Favre ; photos : mad



Interview

Tania Glanzmann, depuis 2019 vous travaillez pour l'Association « ZwüscheHalt », pouvez-vous nous expliquer en quelques mots de quoi il s'agit ?

« ZwüscheHalt » (en allemand « Zwischenhalt », en français « escale ») est une association privée basée à Lucerne. Elle a été fondée officiellement en 2013. Auparavant, son fondateur, Oliver Hunziker, avait déclaré lors d'une conférence de presse le 20 novembre 2009, « das erste Väterhaus der Schweiz ist eröffnet » (« première maison des pères est ouverte en Suisse »). Pourquoi le 20 novembre ? Parce que c'est le jour des Droits de l'Enfant selon l'ONU. Le but, qui est toujours d'actualité, était de venir en aide aux hommes victimes de violences domestiques et à leurs enfants s'il y en avait. Il y a trois foyers, un à Lucerne, un à Zurich et un à Berne. Nos coûts sont couverts par les centres d'aide aux victimes et les services sociaux, souvent aussi par des dons et parfois par les victimes.

Et plus concrètement ?

Nous offrons un refuge sûr aux personnes en quête de répit, nous les accompagnons dans la résolution de leurs conflits. Nous proposons un hébergement aux hommes et pères avec enfants qui, suite à une séparation ordonnée par une instance officielle (c'est-à-dire qu'il a dû quitter son logement sur ordre) ou à des violences conjugales, sont déstabilisés et ont besoin d'un abri temporaire et sécurisé. Chaque enfant a droit à la protection contre la violence et à des contacts réguliers avec ses deux parents. Nos services comprennent aussi un soutien professionnel, un accompagnement social et une mise en relation, un soutien psychosocial et des séances d'éducation thématique. Nous accueillons des victimes de tous les cantons.

Dans la vie quotidienne, il est surtout question de femmes victimes de violences domestiques, on parle rarement, voire jamais des hommes ?

Et pourtant ! Les victimes de violences domestiques sont réparties à 30 % d'hommes et 70 % de femmes. On parle très peu des hommes qui souffrent eux aussi. Ils arrivent dans nos foyers très fatigués, épuisés et à bout de nerfs. Ils ont passé de nombreuses nuits blanches, leurs pensées sont confuses et la souffrance est grande. Nous les aidons à retrouver leur sérénité en élaborant des stratégies. Ils sont en sécurité, vivent à une adresse anonyme et peuvent se retirer dans leur propre espace.

Comment ces personnes connaissent-elles votre adresse ?

Il y a les centres d'aide aux victimes, les cliniques, les services sociaux et même ceux de police qui nous appellent. Les victimes prennent contact aussi directement avec nous, voire leurs proches.

Y a-t-il des critères d'admissions ?

Les hommes doivent être en principe majeurs, capables de gérer leur vie quotidienne de manière autonome dans un état ne nécessitant pas une hospitalisation. Ils doivent être abstinentes et prêts à affronter leur situation.

Par expérience professionnelle, je me rappelle qu'il est difficile pour un homme de se rendre compte qu'il est victime de violences domestiques car, en général, il n'est pas blessé physiquement, comment le sait-il ?

Vous avez raison. Ces hommes décrivent, presque tous de manière similaire, comment leur partenaire les contrôle, les harcèle, les empêche de dormir, appelle leur employeur, les calomnie auprès de lui, de leur famille ou

de leurs amis, les menace, allant jusqu'à affirmer qu'elle se fera du mal s'il la quitte, monte les enfants contre lui, détruit leurs biens personnels et, plus rarement, a recours à la violence physique. Je pourrais vous donner de nombreux exemples. Mais ils sont réellement victimes de ce qu'on appelle des violences domestiques.

Vous avez parlé plus avant de soutien aux enfants, de quoi s'agit-il ?

Ces hommes sont souvent aussi papas. Ils estiment que la sécurité de leurs enfants est menacée. Ils voient que leur bien-être est menacé. C'est particulièrement vrai pour ceux qui ne vont pas encore à l'école, ni à la crèche.

Comment un refuge pour hommes peut-il soutenir une telle victime ?

Avant tout, cet homme en tant que victime a besoin d'être cru. Son entourage a de la peine à imaginer qu'une femme puisse avoir un comportement si nuisible, si cruel, si inapproprié. Je me suis aussi rendu compte que les femmes peuvent avoir plus de facilité à communiquer et à choisir la stratégie idéale au bon moment, ce qui peut fausser la perception des choses. En trouvant la paix dans notre foyer, l'homme pourra y voir plus clair et mettre au point sa défense.

Et quel est le rôle de la police ?

Comme je vous l'ai déjà dit, les services de police connaissent notre association et nous appellent. Sur le terrain, lors d'interventions, il est très important que le personnel policier soit très attentif à la situation et l'évalue avec soin. Il faut de l'ouverture d'esprit, imaginer que les hommes comme les femmes peuvent être victimes de violences domestiques. Il faut aussi rédiger les rapports de la manière la plus objective possible, mais je ne vous apprends rien. De plus, l'équipe d'intervention de la police est la première à intervenir et a une vision directe dans le cycle de la violence. Par la suite, lorsque les autorités ou autres services interviennent, les couples se trouvent déjà à une étape différente.



Le policier ou la policière se doit aussi d'être vigilant et d'observer. Dans nos foyers, nous voyons souvent l'homme chercher à minimiser le comportement de sa partenaire et refuser de se reconnaître comme une victime.

Quel est votre constat par rapport au système judiciaire ?

J'ai constaté que les tribunaux ont adapté leurs évaluations dans les procédures de protection conjugale et de divorce ces dernières années. Mais il arrive encore fréquemment que les pères, malgré leurs souhaits, obtiennent une garde d'enfants moins importante que celle accordée à la mère. Selon mon expérience, ils doivent prouver leurs compétences tandis que les mères sont automatiquement considérées comme protectrices et attentionnées envers leurs enfants. Lors de la procédure pénale, ils ont de la peine à prouver les violences qui ne sont pas physiques.

Selon votre expérience, comment faut-il traiter ces violences domestiques ?

Il est essentiel de comprendre que rien n'est isolé mais que tout est interconnecté. L'homme n'est pas seulement l'agresseur, la femme la victime. Toutes les personnes ont besoin d'un accès facile et abordable à un soutien psychologique. Elles ont besoin d'un environnement où l'on observe et écoute sans jugement sans prodiguer de conseils hâtifs. Les hommes doivent pouvoir exprimer leurs sentiments, se défendre et demander de l'aide. Les pères doivent pouvoir créer des liens avec leurs enfants afin que leur importance ne soit plus systématiquement remise en cause ou utilisée comme moyen de pression.

Demander de l'aide, avez-vous dit, n'est-ce pas le cœur du problème pour un homme ?

Oui, on l'a vu plus haut, l'homme cherche souvent à minimiser la situation et à chercher des excuses à sa compagne. Mais il arrive un moment où cela ne va plus du tout. Les victimes viennent dans nos refuges après avoir réalisé qu'elles ne peuvent pas sortir toutes seules de cette spirale infernale. Selon leurs témoignages, ces hommes ont affaire à des partenaires aux traits narcissiques marqués, avec un trouble de la personnalité, avec une enfance malheureuse et ayant subi des traumatismes. Une fois chez nous, le changement commence lorsqu'ils nous parlent et que leur histoire n'est pas systématiquement remise en cause.

Comment bénéficier de cet appui donné par «ZwüscheHalt» ?

Nous avons un site web, nous sommes joignables par téléphone mais pour des raisons financières nous ne pouvons pas être attei-

**Tania Glanzmann**

Nul besoin de la présenter ! Ancienne membre de la police cantonale bernoise, elle a aussi appartenu au Comité Central de la FSFP puis à son Bureau Exécutif. En 2019, elle est retournée dans le privé.

gnables 24h/24 et 7j/7, mais il faut laisser un message auquel nous répondrons dans les plus brefs délais. C'est vrai qu'il n'y pas beaucoup d'associations ayant les mêmes buts que la nôtre en Suisse. Nous devons faire en sorte de nous faire connaître et reconnaître.

Dernière question : après 20 ans à la police, pourquoi travailler dans cette association ?

J'ai souhaité évoluer professionnellement il y a quelques années. J'ai obtenu un certificat professionnel fédéral en conseil. Puis j'ai eu l'occasion d'entrer à «ZwüscheHalt». Outre tout ce dont je vous ai parlé comme activités, je propose également des séances dans le domaine de facilitation des processus, aussi assistée par les chevaux. ←

Les réponses exprimées dans cet entretien reflètent l'opinion de la personne interviewée et ne représentent pas nécessairement celle de la FSFP.



Des locaux chaleureux permettant une bonne prise en charge.